

Plaines Joux - Pte de Miribel - Crêtes d'Hirmentaz

16 juin 2025

Départ : 8 H - CAR – Animateur : Laurent

Altitude Départ : 1250 m - Altitude Maxi : 1581 / 1607 m

Document suivant = reprise document Michel. Merci à lui et une pensée pour lui.

La **montagne d'Hirmentaz (1607 m)**, se termine au Nord à la localité éponyme. Elle sépare la **vallée de la Menoge** (Boège) à l'Ouest de la **vallée du Risse** (Mégevette) au Sud-Est et de la **vallée du Brevon** (Bellevaux) au Nord-Est. Elle constitue, sur la transversale de Habère-Lullin, le chaînon le plus occidental du domaine des « **Médianes plastiques** » caractérisé par ses épaisses couches **marno-calcaires** du **Dogger (Jurassique moyen de -175 à 161 Ma)**.

Montagne d'Hirmentaz, vue du Sud-Ouest à l'aplomb de Bogève (vallée de la Menoge)

Montagne d'Hirmentaz et la vallée de Mégevette, vue du Sud à l'aplomb de St Denis d'Onnion

Une zone frontière immémoriale : A Moyen-âge, les **Comtes de Genève**, les **Sires de Faucigny** et les **Comtes de Savoie**, les **abbayes**, dont les domaines s'entrecroisent, se disputèrent longtemps cette région, ainsi que les **Dauphins du Viennois** et le **Royaume de France**. Jusqu'en **1355**, une grande partie de la vallée de **Boège** est soumise au **Faucigny**. **Villard** et **Habère-Lullin**, de la seigneurie de Lullin, est dans le Chablais, soumise au **Comte de savoie**. Les communes actuelles de Viuz-en-Sallaz, de Ville-en-Sallaz, de **Bogève** et de St André-de-Boège sont soumises au **mandement de Thyez**, lequel appartenait aux **Princes-évêques de Genève** depuis **1185**. L'évêque de Genève y était seigneur et maître, les habitants ses sujets directs au même titre que les habitants de Genève. Par les traités de Paris (**1749**) et Turin (**1754**), ces terres reviennent à la Savoie.

Habère-Lullin et **Habère-Poche** formaient une seule paroisse, **Les Habères**. Elles furent séparées en **1839**. Au Moyen-âge, **Habère-Poche** et les alpages de la **montagne d'Hirmentaz** était possession des moines de l'**Abbaye d'Aulps**.

La tragédie du château d'Habère-Lullin : En cette nuit de **Noël 1943**, la jeunesse organise un bal au profit des réfractaires au STO. Sur dénonciation d'un couple travaillant pour la Gestapo, une compagnie de l'armée allemande monte d'Annemasse. 25 personnes, dont le fromager du village, sont massacrées. 8 autres sont déportées en Allemagne pour y travailler, ou en camps de concentration. Le château est incendié.

Le **2 Septembre 1944**, 40 Allemands, prisonniers de guerre furent passés par les armes, à une centaine de mètres de l'endroit où avaient péri les victimes du 26 décembre 1943.

Pour en savoir plus : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hab%C3%A8re-Lullin> -

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hab%C3%A8re-Poche>

Habère-Lullin Habère-Poche

Les alpages d'Hirmentaz :

Avec la proximité des habitations permanentes de Terramont et de la Jambaz, il n'y existait aucune grange, ni chalet jusqu'au 18e siècle. Les paysans menaient chaque jour leur troupeau sur l'alpe. Hirmentaz, un des 1ers pâturages à reverdir, par sa faible altitude, était une montagne dite « de printemps », avec une végétation peu riche, exploitée de fin Avril à mi-Juillet, car inadaptée aux chaleurs estivales.

Pour en savoir plus : **Histoire de Bellevaux: 1732-1790** - Lydie Meynet - Fontaine de Siloé

La station d'Hirmentaz : quel avenir ?

2 stations de ski sont installées sur les versants de la montagne d'Hirmentaz : une sur la commune de **Bellevaux** et une autre sur les communes d'**Habère-Poche** et d'**Habère-Lullin**, le domaine des Habères. Ces 2 stations sont reliées entre elles et possèdent un forfait commun. L'ensemble totalise **24 remontées mécaniques** (5 télésièges et 19 téléskis) et 50 km de pistes (3 noires, 6 rouges, 8 bleues, 6 vertes).

. *Coté Bellevaux* : En **1963**, sous l'impulsion du maire, Armand Félisaz, 37 habitants, artisans et cultivateurs, unissent leurs efforts et leurs économies (chacun apportait 50 000 F) pour fonder la SESAT (société d'équipement sportif et d'aménagement du téléski) et choisissent l'alpage d'Hirmentaz pour son accessibilité.

Pour l'installation du 1er téléski, de La Plagne, les associés assurent eux-mêmes le travail de génie civil. Mais, manque de chance, **la neige n'est pas au rendez-vous et l'inauguration se fait sur l'herbe**. Durant 10 ans, environ un téléski par an est inauguré. Dans les années 1970, il était question d'une liaison par télésiège (2 800 m) entre le chef-lieu et Hirmentaz. Mais le projet n'a jamais vu le jour. En 2000, un lac artificiel est aménagé pour le stockage de l'eau des canons à neige.

. *Coté Habère-Poche* : En **1964**, installation du téléski du Bois Noir par la municipalité sous la pression des jeunes du village. En parallèle, entre 1964 et 1968, un groupe de privés installait un téléski au-dessus de la Fruitière. De 1970 à 1980, la commune investit beaucoup dans le tourisme et la station. En 1987, création du Syndicat des Habères avec **Habère-Lullin**. Le complexe résidentiel « Village des Habères », est inauguré en 1988. 1989 est le début de la **lutte pour rembourser les dettes, la neige absente n'aidant pas**. Le Conseil Général fait marcher sa caution en imposant un rapprochement de toutes les autres communes de la vallée avec leur implication financière, sinon fermeture des installations.

En **2005**, le SIVOM se retire et la station retourne au Syndicat des Habères. Les communes non touristiques se désengagent. Habère-Lullin se désengage progressivement de la station des Habères ne pouvant plus supporter toute seule avec Habère-Poche un tel investissement.

Pour en savoir plus : <http://www.aiec.info/resources/1e++petit+aiec+n%C2%B02+p4.pdf>

Le palet roulant :

Il y a peu de temps encore, à la Plagne d'Hirmentaz, entre l'hôtel Panoramic et l'hôtel des Skieurs, existait une **pierre ronde** en forme de table, de **5 m de diamètre et 80 cm de haut**, un palet de grande taille. Sa face plane portait, creusés dans la pierre, des coupelles et des empreintes de pieds d'animaux. C'était la grande curiosité d'Hirmentaz, au temps où cette montagne n'était encore qu'alpage. Combien de bergers, petits et grands, et de randonneurs se sont laissé prendre au jeu de l'identification des empreintes. La légende voulait que cette pierre ait été lancée par le Diable depuis le Rocher de la Motte, d'où son nom. Pendant 30 ans, la station d'Hirmentaz s'est fort bien accommodée de la présence du Palet Roulant, 1er occupant de la Plagne, en dehors de la zone d'évolution des "accros" de la glisse. Mais, cette verrue sur le blanc manteau neigeux a fini par être perçue néfaste pour le renom de la station et encombrante. Sa destruction par explosifs a eu lieu, un jour de **1993**, apparemment sans état d'âme. Pourtant, par son emplacement en bord de vallée et sa vue dégagée vers tous les sommets, avec ses sculptures, des pétroglyphes pour les archéologues, le Palet Roulant était une authentique "**pierre à cupules**", laissée par des hommes de l'âge du bronze, soit environ **1000 ans avant notre ère**.

Pour en savoir plus : <http://histoire-des-meynet.com/paletroulant.html>

Pointe de Miribel : En **1774**, la Pointe de Miribel reçut une croix de chêne. Dès lors, on y vint en pèlerinage de toutes les paroisses voisines. A la Révolution, cette croix fût abattue.

En **1808**, après un vœu formulé lors de la campagne de Russie, **Joseph-Marie Félisaz**, paysan de Villard, tailla sur place les **17 colonnes** d'un calvaire, en marbre rouge, surmontées d'une croix de fer, menant au sommet de la pointe à une statue de la Vierge Marie.

La Vierge de Miribel Vue des Crêtes d'Hirmentaz

Un peu d'étymologie :

Bogève : *Bogeva* en **1153**, *Bougeva* en 1274, *Bojeva* en 1275. Le nom paraît contenir le suffixe **hydronymique** -ève, avec une racine indéterminée.

Boège : *Boegio* (**1275**), *Bogio* (1274), *Buegium* (1278), *Buegio* (14e siècle), *Boège* (1793).

Du latin *buegium* « **pays de bois, de buisson, de bruyère** » ou une variante de *Bo(v)egium* « **étable, parc à boeufs** », la lettre V entre 2 voyelles U ou O disparaissant fréquemment.

Habères : *Cura de Aberes* (**1344**), puis *Haberes*. Eventuellement un rapprochement entre le mot *arbé* « chalet » avec le terme (*h*)*abert* que l'on trouve en Dauphiné, issu d' « **albergement** ». Pourrait dériver de : *abère* « abreuvoir ».

Menoge : *Menobia* en **516**, peut-être d'une racine pré-indo-européenne (ligure) *men* « cours d'eau ».

La Glappaz :

Dérivé du celtique *clappa* « **rocher plat, amas de rochers** » par sonorisation du son [k] en [g], Ou mauvaise transcription d'un patois *gllapa* « terre mouillée », où *gll* représente un son [ll] mouillé.

La fleur du jour : Renouée bistorte - *Bistorta officinalis* - famille des Polygonacées

Prairies de fauche de montagne, prairies marécageuses, reposoirs, bordure des cours d'eau de **500 à 2400 m**, de préférence sur silice. Vivace de 20-80 cm, assez commune, hygrophile et nitrophile. Tige dressée, simple, peu feuillée, glabre. Feuilles inférieures à limbe oblong-obtus pouvant atteindre 20 cm, brusquement rétréci à la base et longuement décurrent sur le pétiole, vert-glaucue en dessous. Feuilles supérieures acuminées, sessiles-embrassantes, à gaine (*ochréa*) membraneux non cilié. Floraison de **Mai à Juillet**. Inflorescence en épi terminal oblong, cylindrique et compact. Fleurs de 4-5 mm, périanthe composé de 5 sépales pétaloïdes roses. 8 étamines saillantes, 3 styles libres.

Pour en savoir plus : http://fr.wikipedia.org/wiki/Renou%C3%A9e_bistorte

- http://www.florealpes.com/fiche_renoueebistore.php

http://crdp.ac-besancon.fr/flore/POLYGONACEAE/especes/polygonum_bistorta.htm

<http://monerbier.canalblog.com/archives/2009/07/18/14433719.html>